

## TRAVAUX

### LES TRAVAUX RÉALISÉS

- En régie par les services techniques municipaux :
- **Aménagement d'une cloison** dans l'ancienne salle des fêtes du centre-bourg pour permettre l'agrandissement du restaurant scolaire.
- **Rénovation et ouverture du mur d'enceinte** du jardin du presbytère.



- Par l'agglomération Cœur de Flandre :
- **Réfection complète** (trottoirs, bordures et chaussée) de la rue du Plessy.
- **Fauchage automnal** complet des accotements de fossé sur la voirie communale.

- Par des entreprises extérieures :

- **Réparation des infiltrations d'eau** dans le clocher et remise en service des chauffages radiants défectueux dans l'église St Barthélémy.
- **Installation de 2 luminaires** d'éclairage public sur la façade de la salle des fêtes Le Plessis.
- **Remplacement de 5 luminaires** d'éclairage public en Led rue de Borre.
- **Déplacement du radar pédagogique** à l'entrée d'agglomération sur la RD 947 rue d'Estaires. ■

### LES TRAVAUX EN COURS

En partenariat avec Territoire d'Energie Flandres, acteur public de la transition énergétique en Flandre, la commune fait actuellement installer sur son territoire 3 bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides IRVE : rue de l'Abbé Lemire (sur le côté de l'église St Barthélémy), route d'Hazebrouck (Place du hameau de Sec-Bois) et rue Cappel Boom (hameau de Caudescure). Ces bornes seront mises en service dans quelques semaines. ■

## À FAIRE

### COURS DE FLAMAND

La commune de Vieux-Berquin a à son tour signé la charte « *Ja om't vlamsch / Oui au Flamand* » avec l'Institut de la Langue Régionale Flamande. Ce partenariat se concrétise notamment par la mise en place de panneaux bilingues aux entrées et sorties de la commune et la constitution d'un fonds d'ouvrages en flamand dans la bibliothèque municipale. La commune s'est également engagée à participer à la campagne annuelle de promotion des cours gratuits de flamand occidental pour adultes (Débutants/Intermédiaires/Confirmés) proposés par l'association bailluloise « *Vlaemsche Taelle in Bellestreeke* ».

- **Plus d'informations par email**  
[asso.vtib@outlook.com](mailto:asso.vtib@outlook.com)  
ou par téléphone au 03 28 42 21 60  
(ou au 06 22 75 78 14) ■



## À SAVOIR

### DÉCHETS VÉGÉTAUX

Le Point d'apport volontaire des déchets végétaux situé derrière la salle de sports passe aux horaires d'Été. Il sera ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 18h30 (de 8h30 à 16h30 du 1<sup>er</sup> novembre au 31 Mars. Merci d'y déposer exclusivement vos résidus de tontes de gazon, feuilles, fleurs, tailles d'arbustes et de haies dans la benne prévue à cet effet.

**Rappel :** les dépôts sauvages sont interdits sous peine d'amende pouvant aller jusqu'à 1 500€. Veuillez vous rendre dans l'une des déchetteries gérées par le SMICTOM des Flandres pour vous débarrasser de vos encombrants, matériaux, gravats ... ■

### PLANTONS LE DÉCOR

« *Plantons le Décor* » est une opération de commandes groupées d'arbres, d'arbustes et de variétés fruitières d'origine locale, mise en place par les Espaces Naturels Régionaux, en partenariat avec de nombreux territoires de Hauts de France dont la Flandre Intérieure.

Les pépiniéristes sont sélectionnés selon un cahier des charges précis qui garantit la provenance locale et la qualité des plants.

Les commandes sont groupées ce qui permet d'avoir des coûts avantageux. Un grand choix de variétés et de nombreuses informations vous permettront de trouver des réponses à vos attentes, telles que des essences persistantes ou des fruitiers à votre goût.

- **Chaque année, en septembre, les commandes s'ouvrent en ligne sur le site** [www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr)  
Cette année en Flandre Intérieure les commandes seront clôturées le 13 novembre pour une livraison le 7 décembre au matin. ■

### MIEUX RECONSTRUIRE APRÈS LES INONDATIONS

Le dispositif MIRAPI (Mieux Reconstruire Après les Inondations) est un programme exceptionnel mis en place pour soutenir les particuliers touchés par les inondations de novembre 2023 et/ou janvier 2024.

Le dispositif MIRAPI est une initiative qui offre une aide significative aux résidents des communes éligibles pour reconstruire après les inondations.

Ce programme prévoit un diagnostic gratuit des habitations affectées et une prise en charge financière des travaux nécessaires pour améliorer la résilience des bâtiments face aux futurs risques d'inondation.

- **Les habitants souhaitant sécuriser leur habitation et éviter les dégâts futurs liés aux inondations** peuvent obtenir des détails complémentaires sur le dispositif MIRAPI, y compris les démarches à suivre pour bénéficier de cette aide sur [www.infolys.fr/#dispositif-mirapi](http://www.infolys.fr/#dispositif-mirapi) ■

### GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT

Le Guichet Unique de l'Habitat est un service public de proximité, totalement gratuit, mis en œuvre par le Syndicat Mixte Flandre et Lys. Il répond à toutes vos questions relatives à l'habitat que vous soyez propriétaires occupants, propriétaires, bailleurs, locataires, nouveaux arrivants sur le territoire du Syndicat Mixte Flandre et Lys. Ce service vous conseille et vous oriente vers les partenaires appropriés. Il informe des différents financements possibles pour les projets de rénovation énergétique de votre habitation.

- **Contact Guichet Unique de l'Habitat :**  
222 Bis rue de Vieux Berquin  
59190 Hazebrouck  
Tél : 03 62 42 00 31  
mail : [guh@sm-flandreetlys.fr](mailto:guh@sm-flandreetlys.fr)
- **Permanences téléphoniques :**  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 9h à 12h30 ■

## À SAVOIR

### DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

La commune de Vieux-Berquin est guichet enregistreur des demandes de logements sociaux via le Système National d'Enregistrement (SNE). Pour effectuer une demande de logement social à Vieux-Berquin ou dans une autre commune, vous pouvez compléter le formulaire CERFA en Mairie ou directement en ligne sur le site : [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr).

→ **À savoir** : il y a actuellement beaucoup plus de demande que de logements disponibles et le délai est souvent long pour en obtenir un. ■

### DEVENIR ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

Depuis quelques années, nous observons à Vieux-Berquin comme partout une baisse du nombre d'assistant(s) maternel(le)s alors que les besoins d'accueil des jeunes enfants restent importants, en l'absence également, pour le moment, d'une structure d'accueil collectif dans la commune. Si vous souhaitez avoir des renseignements ou être conseillé sur ce beau métier, n'hésitez pas à vous rapprocher du Relais Petite Enfance géré par Cœur de Flandre aggro. Cette structure propose chaque jeudi matin à l'Espace Louis de Berquin un atelier d'éveil gratuit sur inscription, ouvert aux assistantes maternelles, aux enfants de moins de 4 ans et aux parents employeurs.

→ **Renseignements** auprès de l'animatrice du RPE, Justine GUIRAUD, au 06 15 97 25 06 ou [justine.guiraud@ca-coeurdeflandre.fr](mailto:justine.guiraud@ca-coeurdeflandre.fr) ■

### PERMANENCE DU MAIRE

Monsieur le Maire reçoit sur demande et sur rendez-vous pris en Mairie.

Tél : 03 28 42 70 07 - [contact@mairie-vieux-berquin.fr](mailto:contact@mairie-vieux-berquin.fr) ■

### AGENDA OCTOBRE - NOVEMBRE 2024

- |  |   |  |
|--|---|--|
| → <b>5 octobre</b><br>Assemblée générale<br>Auberge espagnole<br>Association M'Danse<br>(Salle des fêtes : Le Plessis) | → <b>31 octobre</b><br>Soirée Halloween<br>Comité des Fêtes<br>(Salle des fêtes : Le Plessis)                 | → <b>23 novembre</b><br>Collecte de la banque alimentaire  |
| → <b>6 octobre</b><br>Tournoi de Badminton<br>Les Volants Berquinois<br>(Salle des sports)                             | → <b>5 novembre</b><br>Défilé de la Saint Martin  | → <b>24 novembre</b><br>Messe et concert de Ste Cécile<br>Harmonie Municipale                      |
| → <b>26 et 27 octobre</b><br>Salon du bien-être<br>(Salle des fêtes : Le Plessis)                                      | → <b>11 novembre</b><br>Cérémonies commémoratives de l'Armistice  | → <b>29 novembre</b><br>Marché de Noël<br>École Léonard de Vinci<br>(Salle des fêtes : Le Plessis) |
| → <b>27 octobre</b><br>Goûter d'halloween<br>APE école du Drooghout<br>(Salle des fêtes de Sec-Bois)                   | → <b>15 novembre</b><br>Tournoi de Belote<br>Football club Berquinois<br>(Salle des fêtes : Le Plessis)       | → <b>30 novembre</b><br>Assemblée générale UNC<br>(Salle des fêtes de Sec-Bois)                    |
|  | → <b>17 novembre</b><br>Bourse aux jouets<br>APE école Ste Marguerite-Marie<br>(Salle des fêtes : Le Plessis) | → <b>30 novembre</b><br>Téléthon - Municipalité<br>(Salle des fêtes : Le Plessis)                  |

## DÉMARCHAGE À DOMICILE

La pratique du démarchage à domicile est autorisée mais réglementée sur le territoire de la commune de Vieux-Berquin. Toute société démarchant à domicile doit s'identifier en Mairie, avant de commencer sa prospection. Tout démarchage non déclaré fera l'objet d'une interruption d'activité sur la commune, et les prospecteurs s'exposent à une contravention. En outre, le fait d'avoir déclaré une prospection n'autorise en aucun cas le mandataire à se déclarer accrédité par la commune pour démarcher les particuliers. Nous vous remercions de bien vouloir signaler en Mairie tout démarcheur se disant envoyé ou recommandé par la Mairie. ■

### TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE



Afin de préserver la tranquillité et la qualité de vie à laquelle chacun aspire, il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scie mécanique ... doivent être effectuées en respectant strictement les créneaux horaires suivants :

- **Du lundi au vendredi**  
de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.
- **Le samedi**  
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- **Le dimanche et jours fériés**  
de 10h00 à 12h00. ■

## EN BREF

### ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil de loisirs municipal du mercredi accueille les enfants de 3 à 12 ans de Vieux-Berquin et de l'extérieur aux horaires et lieu habituels (Espace Louis de Berquin).

Les inscriptions sont prises sur le Portail Familles jusqu'au lundi soir inclus pour le mercredi suivant. L'accueil de loisirs des vacances de Toussaint fonctionnera lui du lundi 21 octobre au jeudi 31 octobre. Les inscriptions sont prises sur le Portail Familles jusqu'au 27 septembre. ■

### AIDE AU FINANCEMENT DU Bafa

La commune de Vieux-Berquin accompagne les jeunes vieux-berquinois de 16 à 25 ans qui s'engagent dans un parcours de formation Bafa. Un dispositif d'octroi d'aide financière est mis en œuvre pour les jeunes souhaitant devenir animateur(trice) de l'Accueil de loisirs municipal. D'un montant total de 320 euros, cette aide pourra être versée en deux fois 160 euros, le premier versement à l'issue du stage de base, le second versement ne pouvant intervenir qu'une fois le diplôme Bafa en poche. En contrepartie de l'aide versée, le jeune devra réaliser son stage pratique de 14 jours minimum à l'Accueil de loisirs municipal de Vieux-Berquin et s'engager à accomplir ensuite 25 journées complètes d'animation rémunérées durant les deux années suivant le stage de formation générale.

→ **Pour bénéficier de cette aide financière**, les jeunes intéressés sont invités à transmettre en Mairie avant le 15 octobre une lettre de motivation et un CV. Le règlement complet du dispositif est consultable sur [www.mairie-vieux-berquin.fr](http://www.mairie-vieux-berquin.fr) ■

### CONSEIL MUNICIPAL

#### RÉUNION DU 2 JUILLET 2024

Vous pouvez retrouver l'intégralité du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 2 juillet 2024 sur le site internet de la commune : [www.mairie-vieux-berquin.fr](http://www.mairie-vieux-berquin.fr) ■

**DON DE SANG**  
Privilégiez le rendez-vous !  
**VIEUX-BERQUIN**  
Salle des Fêtes  
**Dimanche 29 septembre**  
de 8h à 13h

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE

LE TRI FACILE PAPIER

le filinfos Vieux-Berquinois

Directeur de la publication : Pierre-Louis RUYANT ■ Rédacteur en chef : Régis VANDAMME ■ Rédaction : Services administratifs municipaux ■ Crédit photos : Mairie de Vieux-Berquin ■ Création graphique : Jean-Christophe BATTISTI ■ Impression : 1250 exemplaires sur papier recyclé - Nord'Imprim - Steenvoorde ■ ISSN : en cours  
Mairie de Vieux-Berquin - 8 Grand-Place 59232 Vieux-Berquin - Téléphone : 03 28 42 70 07 - Courriel : [contact@mairie-vieux-berquin.fr](mailto:contact@mairie-vieux-berquin.fr)  
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 15h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 11h00 (sauf juillet et août).

